



Séance extraordinaire 15 décembre 2022 – 19h

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 15 décembre 2022 à 19h, à la salle des loisirs sise au 130 rue Principale à Durham-Sud.

Conformément à l'article 56 du Code Municipal du Québec, les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget 2023
4. Présentation du Plan Triennal d'Immobilisations 2023-2024-2025
5. Période de questions réservée au public
6. Adoption des prévisions budgétaires 2023
7. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
8. Levée de la séance.

Cette séance sera immédiatement suivie d'une autre séance extraordinaire où il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion, dépôt et présentation – Projet de règlement #295 déterminant les taux de taxation, les compensations, les tarifications et les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2023
4. Période de questions réservée au public
5. Levée de séance.

Donné à Durham-Sud, ce 24^e jour du mois de novembre 2022.

Julie St-Laurent
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Durham-Sud

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Julie St-Laurent, greffière-trésorière de la Municipalité de Durham-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 24^{ème} jour du mois de novembre 2022. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 24 novembre 2022.

Julie St-Laurent
Directrice générale et greffière-trésorière